

**PROMOTION INTERNE AU CHOIX
D'ATTACHÉ TERRITORIAL**

(Agents proposés de catégorie A)

DOSSIER DE PROPOSITION D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE

Date limite d'envoi du dossier complet

Vendredi 1^{er} avril 2022 (Cachet de la poste faisant foi)

Passé ce délai, le dossier ne sera pas traité



Les dossiers pour la promotion interne 2022 devront être

EXCLUSIVEMENT ENVOYÉS PAR VOIE POSTALE au CDG 31.

**Les dossiers incomplets, mal remplis, arrivés hors délai ou arrivés par mél
ne seront pas pris en compte.**

**Les agents qui ne sont pas à jour de leurs obligations de formation
de professionnalisation ne pourront pas être inscrits sur la liste d'aptitude**

COLLECTIVITÉ(S).....

Renseignements concernant le fonctionnaire

NOM de naissance..... NOM d'usage.....

Prénom(s)

Date de naissance Lieu de naissance

Nom du département ou pays de naissance.....

FONCTION PUBLIQUE * Joindre impérativement l'arrêté de stage ou 1^{er} contrat	Date d'entrée en qualité de fonctionnaire stagiaire/titulaire	Date d'entrée en qualité d'agent contractuel
Dans la Fonction Publique Territoriale (FPT) *		
Dans la Fonction Publique d'État (FPE) *		
Dans la Fonction Publique Hospitalière (FPH) *		

SITUATION ADMINISTRATIVE AU 01/01/2022 * Joindre impérativement le dernier arrêté (grade/échelon)	Grade détenu *	Échelon atteint *
		
		

Réservé au CDG

Dossier arrivé au CDG
Le.....

☐ Par courrier

AR Envoyé

Le.....

☐ Par courrier

1 Lister les différents grades depuis l'entrée dans la Fonction Publique en qualité de stagiaire (FPT/FPE/FPH) en précisant **le mode d'accès** (direct, concours, promotion interne, avancement de grade, détachement, intégration) **la date** et **la quotité horaire**

TOTAL ancienneté en qualité de fonctionnaire au 01/01/ 2022 **1**

2 A Périodes de CP (FPT-FPE-FPH)	Congé parental (CP) Joindre impérativement les arrêtés	2 B Calcul suivant les périodes en fonction de la réglementation
Du au Du au Du au Du au Du au Du au Du au	Règlementation en vigueur pour calcul 2B Congé parental accordé <u>avant</u> le 01/04/2012 : 100 % à déduire, renouvellements accordés après le 01/10/2012 50 % à déduire. Congé parental débuté <u>entre</u> le 01/04/2012 et le 30/09/2012 : déduire les 6 premiers mois puis conserver à 100 % les 6 mois suivants et déduire 50 % sur les périodes suivantes. Congé parental débuté <u>après</u> le 1^{er} octobre 2012 : ne pas déduire la première année puis déduire 50 % sur les périodes suivantes. Congé parental débuté <u>après</u> le 08/08/2019 : ne pas déduire les 5 premières années.	
2 A Total des périodes (voir les arrêtés) Pour le calcul des critères en page 3	 TOTAUX 	2 B Total à conserver (selon réglementation) Pour calcul des conditions statutaires p.3

Promotion interne au choix d'attaché (pour les agents de catégorie A)

- ③ Lister les différentes **positions statutaires** et **périodes n'ayant pas donné lieu à rémunération** (FPT/FPE/FPH) en précisant les dates et les durées pour chacune des périodes (*disponibilité, exclusion temporaire...*) :

Disponibilité, exclusion temporaire... Joindre impérativement les arrêtés (FPT-FPE-FPH)	Dates	Total à déduire
.....	Du au	
.....	Du au	
.....	Du au	
.....	Du au	
.....	Du au	
.....	Du au	
.....	Du au	
TOTAL ③		

- ④ Lister les différents emplois / grades occupés en qualité d'agent contractuel de droit public (FPT/FPE/FPH)

Ancienneté de service en qualité d'agent CONTRACTUEL DE DROIT PUBLIC (FPT-FPE-FPH)	
☐ OUI <u>État récapitulatif à remplir par l'autorité territoriale (document joint en annexe)</u> ET Joindre impérativement les contrats, les arrêtés, les attestations employeurs ou autres justificatifs indiquant les dates précises pour chaque période d'emploi	NON ☐
TOTAL (État récapitulatif) ④	

Les conditions statutaires s'apprécient au 1^{er} janvier de l'année de l'établissement de la liste d'aptitude (art. 21 décret n° 2013-593 du 05/07/2013) **soit au 01/01/2022**

TOTAL DES SERVICES EFFECTIFS :

Conditions (art. 5 3° décret n° 87-1099 du 30/12/1987 modifié)

✚ Être fonctionnaire territorial de catégorie A et appartenir au cadre d'emplois des secrétaires de mairie

✚ 4 ans au moins de services effectifs accomplis dans le cadre d'emplois des secrétaires de mairie **au 01/01/2022 :**

① - ②_B - ③ =

Ancienneté en qualité d'agent public au 01/01/2022 (à reporter dans le tableau des critères page 8) :

Si pas de congé parental ou < à 5 ans = **① + ④ - ③ =**

Si durée congé parental ≥ à 5 ans = **① - (②_A - 5 ans) + ④ - ③ =**

BONUS : expérience professionnelle pour certaines missions secondaires en qualité d'agent public

Missions secondaires exercées par le fonctionnaire

Joindre impérativement les attestations, contrats, arrêtés...

Tuteur de stage.....	Du au
Formateur dans la FP ou jury de concours.....	Du au
Mandat syndical ou électif.....	Du au

Expérience professionnelle dans le SECTEUR PRIVÉ

Emplois occupés

(salarié, libéral, contrat aidé, contrat associatif, contrat d'apprentissage...)

☐ **OUI** État récapitulatif à remplir par l'autorité territoriale (document joint en annexe)
ET
 Joindre impérativement les contrats, les attestations employeurs
 ou autres justificatifs indiquant les **dates précises pour chaque période d'emploi**

NON

☐

TOTAL (État récapitulatif)

BONUS engagement citoyen : activités bénévoles ou de volontariat listées à l'article L.5151-9 du code du travail dans les conditions énoncées à l'article D5151-14 du code du travail

**Préciser l'activité exercée
de bénévolat ou de volontariat**

Du au

☐ **Attestation sur l'honneur, ci-jointe en annexe,
à faire remplir obligatoirement par l'agent et
à joindre impérativement au dossier**

☐ **Pour les activités de bénévolat associatif,
attestation ci-jointe en annexe, à faire remplir
obligatoirement par l'association et à joindre
impérativement au dossier**

Promotion interne au choix d'attaché (pour les agents de catégorie A)

	OUI	Date	NON
Mode d'accès au cadre d'emplois actuel par concours Joindre impérativement l'arrêté de nomination correspondant	☐		☐
Le fonctionnaire a-t-il déjà bénéficié d'une promotion interne au cours de sa carrière ? Joindre impérativement l'arrêté de nomination correspondant	☐		☐
Le fonctionnaire a-t-il bénéficié d'une promotion interne avec examen professionnel depuis plus de 10 ans ? Joindre impérativement l'arrêté de nomination correspondant	☐		☐
Le fonctionnaire a-t-il été déclaré admissible au concours d'attaché (obtention de l'écrit) depuis moins de 5 ans ? Joindre impérativement attestation d'admissibilité ou courrier de convocation aux épreuves orales ou relevé de notes	☐	Jury d'admissibilité le	☐

DIPLÔMES		
Joindre impérativement la copie du <u>diplôme le plus élevé</u> ou attestation délivrée par l'académie ou relevé de notes		
☐	Niveau 6 et plus (Licence, Maîtrise, Master, doctorat...)	NON ☐
☐	Niveau 4 et 5 (BAC, BTS, DEUST, DUT...)	
☐	Niveau 3 (CAP /BEP...)	

PRÉPARATION AUX CONCOURS ET EXAMENS (depuis moins de 5 ans au 01/01/2022)			
Préparation au concours d'attaché Joindre impérativement l'attestation de formation au concours	OUI ☐	Le.....	NON ☐

FORMATIONS SUIVIES ENTRE LE 01/01/2017 et le 01/01/2022 (CNFPT et Hors CNFPT)

11 jours maximum (1 journée = 6 heures)

Joindre attestation(s) OU justificatif(s) de l'organisme de formation (si complet/annulation)

Formations professionnelles tout au long de la carrière en qualité d'agent public y compris Formations syndicales, colloques, séminaires, conférences



Les agents qui ne sont pas à jour de leurs obligations de formation de professionnalisation tout au long de la carrière ne pourront pas être inscrits sur la liste d'aptitude

2 jours obligatoires avec attestation ou dispense CNFPT

<u>Périodes de formation</u> (hors formations d'intégration)	<u>Indiquer</u> Nombre d'heures ou de jours effectués	<u>Indiquer</u> 1 - CNFPT 2 - dispense CNFPT 3 - Autre organisme	<u>Formation non réalisée</u> suite à son annulation par l'organisme formateur (cocher la case)
Joindre impérativement les attestations CNFPT ou les dispenses délivrées par le CNFPT et éventuellement les justificatifs fournis par les autres organismes de formation			
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
Du au			☐
TOTAL (11 jours maximum dont 2 jours obligatoires CNFPT)			

AGENT EN DÉCHARGE D'ACTIVITE DE SERVICE OU MIS A DISPOSITION D'UNE ORGANISATION SYNDICALE (de 70 % à 100 % d'un service à temps plein)

OUI ☐	Si oui évaluer les acquis de l'expérience professionnelle y compris ceux résultant de l'activité syndicale sur 20 points maximum (tableau des critères page 8) Joindre impérativement ☐ Copie du compte-rendu de l'entretien annuel d'accompagnement 2021 Ou ☐ Copie du compte-rendu de l'entretien annuel de suivi 2021	NON ☐
--	---	--

Valeur professionnelle de l'agent

Position hiérarchique de l'agent

Cocher **une seule case** et joindre impérativement l'**organigramme**

- ☐ Responsabilité d'une collectivité, d'un établissement public ou assimilé
- ☐ Mission d'expertise ou encadrement d'une équipe ou responsabilité d'un service
- ☐ Aide à la décision
- ☐ Sans objet

Ordre de priorité du dossier de l'agent

Nombre de dossiers proposés.....

Pour le grade d'attaché

☐ Ordre de priorité du dossier.....

si plusieurs dossiers proposés pour le grade d'attaché

Nombre de présentations consécutives du dossier du fonctionnaire remplissant les conditions statutaires pour l'accès au grade d'attaché (dossier conforme)

Pour chaque année de présentation, joindre impérativement le **courrier du CDG** indiquant que l'agent n'a pas été retenu

Dossier présenté en **2022** année non comptabilisée

- 1 - Dossier présenté en (conditions statutaires remplies et dossier conforme)
- 2 - Dossier présenté en (conditions statutaires remplies et dossier conforme)
- 3 - Dossier présenté en (conditions statutaires remplies et dossier conforme)
- 4 - Dossier présenté en (conditions statutaires remplies et dossier conforme)

Aptitude à occuper des responsabilités d'un niveau plus élevé

☐ OUI

☐ NON

COMPTE-RENDU DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL (joindre copie compte-rendu 2021)

Ne concerne pas les agents en décharge d'activité de service ou mis à disposition d'une organisation syndicale (de 70 % à 100 % d'un service à temps plein)

Compétences	Points attribués 5 points maximum Pour chaque compétence
Résultats professionnels et réalisation des objectifs	
Compétences professionnelles et techniques	
Compétences relationnelles	
Capacités d'encadrement ou d'expertise	
TOTAL à reporter page 9	

CRITÈRES APPLIQUÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE

(Lignes directrices de gestion du 27/05/2021)



Une même collectivité ne peut pas bénéficier de plus de 50 % des postes dégagés

Acquis de l'expérience professionnelle retraçant le parcours et la motivation de l'agent

CRITÈRES	MODALITÉ DE PRISE EN COMPTE	COTATION	POINTS ACQUIS
Ancienneté en qualité d'agent public (années en qualité de fonctionnaire et de contractuel de droit public avec prise en compte des périodes de congé parental dans la limite de 5 ans)	- Moins de 15 ans..... - De 15 à 25 ans..... - De plus de 25 ans à 30 ans..... - Plus de 30 ans.....	5 points 10 points 15 points 20 points	
Bonus : reconnaissance de l'expérience professionnelle pour certaines missions secondaires	- Tuteur de stage, maître d'apprentissage..... - Formateur dans la FP ou jury de concours..... - Mandat syndical ou électif	1 point 1 point 1 point	
Expérience professionnelle dans le secteur privé (salarié, libéral, contrats aidés, associatif, contrat d'apprentissage)	- Moins de 5 ans..... - De 5 à 15 ans..... - Plus de 15 ans.....	1 point 2 points 5 points	
Bonus engagement citoyen : activités bénévoles ou de volontariat listées à l'article L. 5151-9 du code du travail dans les conditions énoncées à l'article D5151-14 du code du travail (En annexe : attestation sur l'honneur à faire compléter par l'agent et attestation à faire compléter par l'association)	Si une activité exercée.....	1 point maximum	
Promotion interne	- Aucune promotion interne..... - Promotion interne avec examen professionnel (depuis plus de 10 ans).....	5 points 2 points	
Mode d'accès dans le cadre d'emplois actuel	Par concours.....	5 points	
Admissibilité au concours d'attaché	Admissibilité depuis moins de 5 ans.....	5 points	
Dernier grade du cadre d'emplois	Dernier grade du cadre d'emplois.....	5 points	
Diplômes	- Niveau 6 et plus (Licence, Maîtrise, Master, doctorat...)..... - Niveau 4 et 5 (BAC, BTS, DEUST, DUT...)... - Niveau 3 (CAP /BEP...).....	3 points 2 points 1 point	
Sur les 5 dernières années et en qualité d'agent public : suivi d'une formation professionnelle tout au long de la carrière (hormis les formations d'intégration) ou inscription à une formation n'ayant pu être réalisée du fait de son annulation par l'organisme de formation	4 jours de formation..... 5 à 10 jours de formation..... - A partir de 11 jours de formation	2 points 3 points 4 points	
Préparation au concours d'attaché	Formation suivie et terminée depuis moins de 5 ans.....	2 points	
Acquis de l'expérience professionnelle y compris ceux résultant de l'activité syndicale	Concerne uniquement les agents en décharge d'activité de service ou mis à disposition d'une organisation syndicale (de 70 % à 100 % d'un service à temps plein).	20 points maximum	

Promotion interne au choix d'attaché (pour les agents de catégorie A)

Valeur professionnelle de l'agent			
CRITÈRES	MODALITÉ DE PRISE EN COMPTE	COTATION	POINTS ACQUIS
Position hiérarchique	- Responsabilité d'une collectivité, d'un établissement public ou assimilé..... - Mission d'expertise ou encadrement d'une équipe ou responsabilité d'un service..... - Aide à la décision..... - Sans objet.....	6 points 4 points 2 points 0 point	
Ordre de priorité	- Un seul agent proposé..... - Si plusieurs agents proposés 1^{er} agent..... 2^e agent..... 3^e agent..... - au-delà de 3 agents proposés.....	5 points 5 points 3 points 1 point 0 point	
Nombre de présentations consécutives du dossier du fonctionnaire remplissant les conditions statutaires pour l'accès au grade d'attaché (dossier conforme)	A compter de la 2^{ème} année de présentation du dossier.....	1 point par an dans la limite de 4 points	
Aptitude à occuper des responsabilités d'un niveau plus élevé	- Oui..... - Non.....	5 points 0 point	
Compte-rendu de l'entretien professionnel ➤ Résultats professionnels et réalisation des objectifs ➤ Compétences professionnelles et techniques ➤ Qualités relationnelles ➤ Capacités d'encadrement ou d'expertise	Ne concerne pas les agents en décharge d'activité de service ou mis à disposition d'une organisation syndicale (de 70 % à 100 % d'un service à temps plein) Reporter le total des 4 compétences (page 7) (20 points maximum)	De 0 à 5 points De 0 à 5 points De 0 à 5 points De 0 à 5 points	Reporter les points attribués p. 7
TOTAL des points acquis par l'agent			

Fait à

Le/...../.....

Cachet et Signature de(s) l'Autorité(s) Territoriale(s)



DOSSIER DE PROMOTION INTERNE
Attaché territorial (pour les agents de catégorie A)
RAPPEL DES PIÈCES À FOURNIR

Cocher les cases des pièces fournies

- ☐ Arrêté de nomination stagiaire dans la Fonction Publique (Territoriale - d'État - Hospitalière)
- ☐ Arrêtés relatifs à la situation administrative de l'agent au 1^{er} janvier 2022 (grade/échelon/fonctions)
- ☐ Arrêtés de nomination dans les différents grades depuis l'entrée dans la Fonction Publique (stagiaire) *(accès direct, concours, promotion interne, avancement de grade, détachement, intégration)*
- ☐ Justificatifs relatifs à nomination après concours, examen professionnel ou promotion interne si ces informations ne sont pas mentionnées dans l'arrêté de nomination *(listes d'aptitude, attestations de réussite, courriers...)*
- ☐ Arrêtés relatifs aux positions statutaires et/ou périodes n'ayant pas donné lieu à rémunération dont l'agent a bénéficié au cours de sa carrière *(congé parental, disponibilité, détachement...)*
- ☐ État récapitulatif des services en qualité de contractuel de droit public complété et signé par l'autorité territoriale avec les justificatifs indiquant les dates précises d'activité *(ancienneté en qualité de contractuel de droit public)*
- ☐ Contrat(s), attestation(s), arrêté(s) pour justifier des missions secondaires en qualité d'agent public
- ☐ État récapitulatif des périodes travaillées dans le secteur privé, complété et signé par l'autorité territoriale avec les contrats, les attestations ou certificats employeurs indiquant les dates précises d'activité *(expérience professionnelle dans le secteur privé : salarié, libéral, contrats aidés, associatif, contrat d'apprentissage...)*
- ☐ Attestation sur l'honneur complétée et signée par l'agent pour justifier un engagement citoyen : activités de bénévolat ou de volontariat *(listées à l'article L. 5151-9 du code du travail)*
- ☐ Attestation complétée et signée par l'association lorsque l'agent bénévole siège dans l'organe d'administration ou de direction ou participe à l'encadrement d'autres bénévoles
- ☐ Justificatif d'admissibilité au concours d'attaché
- ☐ Copie du diplôme le plus élevé
- ☐ Justificatif de préparation au concours d'attaché
- ☐ Attestations de formation (CNFPT : 2 jours obligatoires / hors CNFPT y compris formations syndicales, colloques, séminaires, conférences) et/ou justificatifs de l'organisme de formation (si formations complètes ou annulées par l'organisme de formation). Les dispenses de formation de professionnalisation tout au long de la carrière doivent être transmises dans leur intégralité (formations suivies / dates / avis CNFPT)
- ☐ Compte-rendu de l'entretien annuel d'accompagnement ou de l'entretien annuel de suivi de l'année 2021 pour les agents en décharge d'activité de service ou mis à disposition d'une organisation syndicale (de 70 % à 100 % d'un service à temps plein)

DOSSIER DE PROMOTION INTERNE
Attaché territorial (pour les agents de catégorie A)
RAPPEL DES PIÈCES À FOURNIR (suite)

Cocher les cases des pièces fournies

- ☐ Organigramme de la collectivité (avec nom de l'agent proposé)
- ☐ Courrier du CDG pour chaque année de proposition de l'agent au titre de la promotion interne d'attaché (conditions remplies / non inscrit)
- ☐ Compte-rendu de l'entretien professionnel de l'année 2021 obligatoire ou justifier par écrit l'absence d'entretien professionnel 2021 en joignant le compte-rendu de l'entretien professionnel 2020
- ☐ Si l'agent est intercommunal : fournir un récapitulatif des grades, modes d'accès, quotités horaires, positions statutaires au sein de chaque collectivité « employeur » depuis la nomination jusqu'au 1^{er} janvier 2022 (*joindre les arrêtés correspondants*)

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES SERVICES EN QUALITÉ D'AGENT CONTRACTUEL DE DROIT PUBLIC

**Au regard des justificatifs fournis par l'agent
(arrêtés – contrats – attestations employeurs
ou autres justificatifs indiquant les dates de début et de fin pour chaque période d'emploi)**

Je soussigné(e)

.....
[Nom / Prénom].

.....
[Fonction occupée au sein de la collectivité : Président ou Maire]

certifie que M. ou Mme

.....
[Nom / Prénom du fonctionnaire proposé]

a été employé(e) en qualité d'agent contractuel de droit public au cours des périodes suivantes :

Attention : Les périodes d'emploi en qualité d'agent de droit privé ne doivent pas être inscrites dans ce tableau

Nom de l'établissement (préciser FPT-FPE-FPH)	Dates d'emploi	Justificatifs fournis Attention : seules les périodes attestées par un justificatif précisant la date d'emploi seront prises en compte	Total période (années-mois-jours)
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES SERVICES EN QUALITÉ D'AGENT CONTRACTUEL DE DROIT PUBLIC (suite)

**Au regard des justificatifs fournis par l'agent
(arrêtés – contrats – attestations employeurs
ou autres justificatifs indiquant les dates de début et de fin pour chaque période d'emploi)**

Nom de l'établissement (préciser FPT-FPE-FPH)	Dates d'emploi	Justificatifs fournis <u>Attention :</u> seules les périodes attestées par un justificatif précisant la date d'emploi seront prises en compte	Total période (années-mois-jours)
.....	Du au		
.....			
.....			
.....	Du au		
.....			
.....			
.....	Du au		
.....			
.....			
.....	Du au		
.....			
.....			
.....	Du au		
.....			
.....			
.....	Du au		
.....			
.....			
TOTAL (à reporter au ④ du dossier)			

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le 2022

Signature et cachet de la collectivité

ÉTAT RÉCAPITULATIF EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR PRIVÉ

**Au regard des justificatifs fournis par l'agent
(contrats – attestations employeurs ou autres justificatifs
indiquant les dates de début et de fin pour chaque période d'emploi)**

Je soussigné(e),

.....
[Nom / Prénom].

.....
[Fonction occupée au sein de la collectivité : Président ou Maire]

certifie que M. ou Mme

.....
[Nom / Prénom du fonctionnaire proposé]

a été employé(e) dans le secteur privé au cours des périodes suivantes :

Pour information : les périodes d'emploi en qualité d'agent de droit privé doivent être inscrites dans ce tableau

Emploi occupé (salarié/libéral/contrat aidé/contrat associatif/contrat d'apprentissage...)	Dates d'emploi	Justificatifs fournis <u>Attention :</u> seules les périodes attestées par un justificatif précisant la date d'emploi seront prises en compte	Total période (années-mois-jours)
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		

ÉTAT RÉCAPITULATIF EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR PRIVÉ (suite)

**Au regard des justificatifs fournis par l'agent
(contrats – attestations employeurs ou autres justificatifs
indiquant les dates de début et de fin pour chaque période d'emploi)**

Emploi occupé (salarié/libéral/contrat aidé/contrat associatif/contrat d'apprentissage...)	Dates d'emploi	Justificatifs fournis <i>Attention :</i> seules les périodes attestées par un justificatif précisant la date d'emploi seront prises en compte	Total période (années-mois-jours)
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
.....	Du au		
TOTAL (à reporter en page 4 du dossier)			

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le 2022

Signature et cachet de la collectivité

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Engagement citoyen**

Je soussigné(e)

.....
[Nom / Prénom].

.....
[Grade]

.....
[Collectivité]

Atteste sur l'honneur que j'exerce une activité bénévole ou de volontariat listée à l'article L. 5151-9 du code du travail dans les conditions énoncées à l'article D5151-14 du code du travail :

- ☐ **Service civique (six mois continus sur l'année civile écoulée et sur l'année précédente)**
[article L. 120-1 du code du service national]
- ☐ **Réserve militaire opérationnelle (durée d'activités accomplies de quatre-vingt-dix jours sur l'année civile écoulée)** [article L. 4211-1 du code de la défense]
- ☐ **Réserve citoyenne de défense et de sécurité (durée d'engagement de cinq ans)**
[2° et 3° de l'article L. 411-7 du code de la sécurité intérieure]
- ☐ **Réserve communale de sécurité civile (durée d'engagement de cinq ans)**
[article 1er de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté]
- ☐ **Réserve sanitaire (durée d'emploi de trente jours sur l'année civile écoulée)**
[article L. 3132-1 du code de la santé publique]
- ☐ **Activités de bénévolat associatif (durée de 200 heures réalisées dans une ou plusieurs associations sur l'année civile écoulée, dont au moins 100 heures dans une même association).
Le bénévole siège dans l'organe d'administration ou de direction de l'association ou participe à l'encadrement d'autres bénévoles**
[association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée depuis trois ans au moins]
- ☐ **Aide apportée à une personne en situation de handicap ou à une personne âgée en perte d'autonomie (personne âgée de soixante-cinq ans privée de ressources suffisantes ou personnes âgées de plus de soixante ans reconnue inapte au travail)** [article L. 113-1 du code de l'action sociale et des familles]
- ☐ **Activité de sapeur-pompier volontaire (signature d'un engagement de cinq ans)**
[articles L. 723-3 à L. 726-20 du code de la sécurité intérieure et loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers]

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Engagement citoyen (suite)

- ☐ Réserve citoyenne de l'éducation nationale (durée d'engagement continue ayant donné lieu à au moins 25 interventions appréciée sur l'année civile écoulée et l'année précédente)
- ☐ Réserve de la police nationale (durée d'engagement continue de trois ans ayant donné lieu à 75 vacations par an)
- ☐ Réserve citoyenne de la police nationale (durée d'engagement continue de trois ans d'engagement ayant donné lieu à 350 heures par an)
- ☐ Réserve civique et ses réserves thématiques mentionnées à l'article 1 de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 (durée d'activité annuelle d'au moins 24 heures appréciée sur l'année civile écoulée et la précédente)

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le 2022

[Nom / Prénom]

Signature

ATTESTATION
Engagement citoyen (activités de bénévolat associatif)

Je soussigné(e)

.....
[Nom / Prénom]

.....
[Fonctions occupées au sein de l'association : Président ou secrétaire]

de..... déclarée le
[Nom de l'association régie par la loi du 1er juillet 1901]

Atteste sur l'honneur que M......
[Civilité] [Nom / Prénom du bénévole]

exerce (ou a exercé) une activité bénévole au sein de l'association

.....
[Nom de l'association]

pendant une durée de [au moins 100 heures]
[Nombre d'heures effectuées]

du au [Date d'exercice de l'activité bénévole sur l'année civile écoulée]

Je certifie que le bénévole siège dans l'organe d'administration ou de direction de l'association ou participe à l'encadrement d'autres bénévoles.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le 2022

[Nom / Prénom]

Signature et cachet de l'association



Adresse collectivité

à compléter

Par l'employeur



Accusé de réception

**PROPOSITION DE PROMOTION INTERNE
AU GRADE D'ATTACHÉ *(pour les agents de catégorie A)***

Le Centre de Gestion de la Haute-Garonne atteste avoir reçu le dossier de proposition en vue de l'inscription sur la liste d'aptitude de :

Nom et Prénom du fonctionnaire (à renseigner) :
Par l'employeur

Dossier reçu au CDG le :

--

Le secrétariat de la promotion interne vous tiendra informé de la suite donnée à ce dossier.